



Musée de la Faïence  
de Quimper



UN PATRIMOINE À VALORISER ET À ANIMER

## Le Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper

SOYEZ ACTEUR, DEVENEZ PARTENAIRE



UN PATRIMOINE À VALORISER ET À ANIMER

La collection du musée, composée de 3 200 pièces, appartient à la famille Verlingue depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le Musée de la faïence s'étend sur huit salles. Sept sont consacrées à l'exposition permanente, la huitième accueille les expositions thématiques. Au regard de la richesse des collections, 25 à 30 % des vitrines de la partie permanente sont renouvelées chaque année. Ceci permet de fidéliser le visiteur qui découvre tous les ans de nouvelles œuvres.



La dernière salle, réservée à l'exposition thématique, constitue la conclusion de la visite. Ces expositions temporaires permettent d'aborder un thème ou un sujet précis lié à la Faïence de Quimper, d'évoquer le travail d'un artiste collaborateur des faïenceries ou celui d'un artiste ayant œuvré dans notre atelier. Par ailleurs, elles renforcent le lien avec les collectionneurs, souvent de potentiels prêteurs, qui font du musée un lieu de rencontre. En parallèle, chaque exposition donne lieu à la publication d'un catalogue par l'association des Amis du Musée et de la Faïence de Quimper.

Outre la mission de faire découvrir au public un pan incontournable du patrimoine breton, le Musée de la Faïence se doit d'être ouvert au monde artistique, aux chercheurs et aux créateurs. Le développement d'activités pédagogiques et de formation à destination du jeune public (scolaires et étudiants) et des artistes (atelier de céramique, accueil des étudiants des Beaux-arts) est notre prochain objectif.

# ÊTES-VOUS

## Adhésion au Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper

Je sousigné : ..... Prénom : .....

Nom - dénomination : ..... Ville : .....

Adresse : ..... Adresse mail : .....

Téléphone : ..... Agissant en mon nom personnel

Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise

Atteste par la présente avoir pris connaissance de l'objet du Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper, ainsi que les contreparties offertes et à lui apporter son soutien.

Pour un montant de : ..... (chèque bancaire à l'ordre de FD Musée de la Faïence)  
Fait à ..... le .....

Musée de la Faïence de Quimper  
14 rue Jean-Baptiste Bousquet, 29000 Quimper  
contact@musee-faïence-quimper.com / 02.98.90.12.72

Signature  
Cachet de l'entreprise





# LE FONDS DE DOTATION

Le Musée de la Faïence de Quimper, fermé au public en 2007 pour des raisons financières, a pu réouvrir ses portes le 6 juin 2011, grâce à la création d'un Fonds de dotation et au soutien de nouveaux partenaires.

Les recettes en provenance de son activité d'intérêt général (billetterie) et des produits dérivés (vente d'œuvres et d'ouvrages, location de l'atelier) ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des charges d'exploitation du musée. L'essentiel des ressources du Fonds de dotation provient des soutiens que les entreprises et les particuliers lui apportent sous forme de don manuel, de donation, de legs ou de parrainage.



Le Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper est un organisme d'intérêt général à but non lucratif régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et les textes pris pour son application.

Le but assigné au Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper est de mettre en valeur un patrimoine local et régional prestigieux : la création et la production des faïenceries quimpéroises. Le Fonds de dotation a pour ambition d'être un acteur majeur de la défense et de la promotion de la faïence régionale, sous ses aspects historiques et artistiques, de soutenir les faïenceries artisanales et de pérenniser leur devenir.

Au titre du mécénat, le Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper est habilité à recevoir toute forme de soutien, financier ou autre, de la part d'entreprises et de particuliers. Son statut permet aux particuliers de déduire 66 % du montant de leur don sur leur impôt sur le revenu. Pour les entreprises, cette déduction intervient à hauteur de 60 %.

**SOYEZ ACTEUR, DEVENEZ PARTENAIRE**

Suite à votre don, nous émettrons le reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don à hauteur de 60 % ou 66 %, selon si vous êtes une entreprise ou un particulier. En complément, vous bénéficierez des contreparties que le Fonds de dotation du Musée de la Faïence de Quimper propose à ses parrains et mécènes en rapport avec son activité et dans les limites admises par l'administration fiscale.



## Particuliers

Contreparties offertes	Soutien :		Mécène :	
	De 50 € à 100 €	De 101 € à 250 €		De 251 € à 500 €
Accès privilège	X	X	X	X
		X	X	X
		X	X	2 invitations
Evènement	X	X	X	2 invitations
		X	X	
Evènement privé	X	X	X	X

## Entreprises

Contreparties offertes	Soutien :		Mécène :	
	De 1 000 € à 5 000 €	De 5 001 € à 10 000 €		De 10 001 € à 20 000 €
Accès privilège	2	5	15	20
				X
Evènement	2	4	6	10
				10
Evènement privé	X	X	X	X
				X
Communication	X	X	X	X
				X